

Une permanence « Procuration » de la Gendarmerie en mairie.



Une permanence « Procuration » de la Gendarmerie en mairie.

Une permanence « Procuration » de la Gendarmerie en mairie.

Le jeudi 31 mars 2022, la maire de Valence sur Baïse, Mme Marie Thérèse BROCA-LANNAUD accueillait les militaires de la Gendarmerie, pour la création d'une première permanence «procuration» dans les locaux de la mairie

Cette expérimentation menée par le Lieutenant Antony GAMBINO, commandant la communauté de brigades de Condom a pour but d'aller au plus près de la population, de proposer un service de proximité et de renforcer le partenariat avec les élus.

Initialement présents pour l'établissement de procurations, les gendarmes Laurent D. et Grégory P. ont aussi pu répondre aux doléances et aux sollicitations des Valenciens, en toute confidentialité. La permanence a été assurée de 08H30 à 12H00, sans rendez vous.

Les administrés souhaitant s'entretenir avec les militaires de la gendarmerie ont été reçus individuellement et confidentiellement dans une des salles mise à disposition par la mairie.

Les habitants du canton de Valence sur Baise se sont montrés particulièrement intéressés. Ce bureau déporté a permis de renforcer la présence de la gendarmerie au plus près des citoyens.

Les échanges qui l'accompagnaient ont été très appréciés et de nouveaux rendez vous sollicités.

Ce dispositif devrait être reconduit à l'occasion de prochaines élections.